



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - E4.1 - Etude de cas - BTS CG (Comptabilité et Gestion) - Session 2019

1. Contexte du sujet

Ce corrigé concerne l'épreuve E41 du BTS Comptabilité et Gestion, session 2019. L'épreuve se compose de plusieurs missions portant sur des opérations courantes, la gestion fiscale, la gestion sociale et les travaux d'inventaire d'une entreprise fictive, l'EURL « Au Soin de Soie ».

2. Correction des questions

Mission 1 : Opérations courantes

Mission 1-A : Traitement des documents en instance du mois de novembre

L'idée de cette question est de comptabiliser les documents commerciaux restants. Les étudiants doivent enregistrer les factures d'achat et les opérations associées dans les journaux appropriés.

Raisonnement attendu : Identifier les comptes à utiliser, déterminer les montants HT et TTC, ainsi que la TVA à déduire.

Réponse modèle :

- Facture de PEAU LYS SOINS :
 - Débit 607111 : 723,04 €
 - Débit 445620 : 144,61 € (TVA 20%)
 - Crédit 401FR1PEA : 867,65 € (total TTC)
- Facture de BVA PRP :
 - Débit 215100 : 2 990,00 €
 - Débit 445620 : 602,68 € (TVA 20%)
 - Crédit 401FR1BVA : 3 616,08 € (total TTC)

Mission 1-B : Projet de traitement des ventes et de la facturation des clients hôtels de luxe

Cette question demande de préparer les éléments de réponse aux demandes de Mme Chartier concernant le nouveau service de vente aux hôtels.

Raisonnement attendu : Élaborer des propositions de facturation, définir les modalités de paiement et les enregistrements comptables.

Réponse modèle :

- Proposition de facturation :
 - Facturation des prestations à 30 jours.
 - Établir des factures avec mention de la date d'échéance.
- Enregistrements comptables :
 - Débit 411CLGRAN (clients) pour le montant de la facture.
 - Crédit 706100 (prestations) pour le montant facturé.

Mission 2 : Gestion fiscale

Justification des montants de la déclaration de TVA du mois de décembre 2018

Dans cette mission, il est demandé de justifier les montants de la déclaration de TVA.

Raisonnement attendu : Calculer la TVA collectée et déductible, puis établir la déclaration.

Réponse modèle :

- TVA collectée :
 - Ventes : $34\ 591,67\ € * 20\% = 6\ 918,33\ €$
- TVA déductible :
 - Achats : $18\ 428,31\ € * 20\% = 3\ 685,66\ €$
- Déclaration :
 - $\text{TVA à payer} = \text{TVA collectée} - \text{TVA déductible} = 6\ 918,33\ € - 3\ 685,66\ € = 3\ 232,67\ €$

Mission 3 : Gestion sociale

Mission 3-A : Heures supplémentaires et droit au repos

Cette question porte sur le calcul des heures supplémentaires de Mme Miranda.

Raisonnement attendu : Calculer les heures supplémentaires et déterminer le droit au repos.

Réponse modèle :

- Heures supplémentaires : $13\ \text{heures} \times 25\% = 161,78\ €$
- Droit au repos : $50\% \text{ du temps supplémentaire} = 6,5\ \text{heures de repos.}$

Mission 3-B : Frais de déplacement

Rédiger un mail à Mme Falco concernant les frais de déplacement.

Raisonnement attendu : Calculer les remboursements et leurs impacts sur le bulletin de paie.

Réponse modèle :

- Remboursement mensuel moyen :
 - $3\ \text{prestations/semaine} \times 12\ \text{km} \times 0,543\ €/\text{km} \times 4\ \text{semaines} = 65,16\ €$
- Impact sur le bulletin de paie :
 - Les remboursements ne sont pas soumis à cotisations sociales.

Mission 4 : Travaux d'inventaire

Comptabilisation des écritures d'inventaire

Il s'agit de comptabiliser les écritures nécessaires à la clôture de l'exercice.

Raisonnement attendu : Enregistrer les ajustements de stocks et d'amortissements.

Réponse modèle :

- Stocks :
 - Débit 371200 : 4 032,00 € (marchandises SMN)
 - Débit 322400 : 2 898,00 € (fournitures)

- Amortissements :
 - Débit 681100 : 212,82 € (dotation d'amortissement)
 - Crédit 281510 : 212,82 € (amortissement cumulé)

3. Synthèse finale

Erreurs fréquentes :

- Omissions dans les enregistrements comptables.
- Mauvaise application des taux de TVA.
- Calculs erronés des heures supplémentaires.

Points de vigilance :

- Vérifier la conformité des documents comptables.
- Respecter les délais de déclaration fiscale.
- Prendre en compte les conventions collectives pour la gestion sociale.

Conseils pour l'épreuve :

- Lire attentivement chaque question pour bien comprendre les attentes.
- Structurer les réponses de manière claire et logique.
- Utiliser des calculs justifiés et des références aux documents fournis.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.